

## Descriptif du module 28

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ostéopathie  
**Orientation :**

### 1. Intitulé du module Sciences Humaines 2022-2024

**Code :**

S.OS.SO.3128.FD.24

**Type de formation :**

Bachelor  Master  MAS  DAS  CAS  Autres : ...

**Niveau :**

- Module de base  
 Module d'approfondissement  
 Module avancé  
 Module spécialisé  
 Autres : ...

**Caractéristique :**

Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art.25 des directives-cadres relatives à la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type :**

- Module principal  
 Module lié au module principal  
 Module facultatif ou complémentaire  
 Autres : ...

**Organisation temporelle :**

- Module sur 1 semestre  
 Module sur 2 semestres  
 Semestre de printemps  
 Semestre d'automne  
 Autres : ...

### 2. Organisation

**Crédits ECTS**

5

**Langue principale d'enseignement :**

- Français  Italien  
 Allemand  Anglais  
 Autres : ..

### 3. Prérequis

- Avoir validé le module  
 Avoir suivi le module  
 Pas de prérequis  
 Autres : ...

### 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

- A. Rôle Expert :  Ab1  Ab2  Ab3  
B. Rôle Communicateur-trice :  Bb1  Bb2  Bb3  
C. Rôle Collaborateur-trice :  Cb1  Cb2  Cb3  
D. Rôle Manager :  Db1  Db2  Db3  
E. Rôle Promoteur-trice de la santé :  Eb1  Eb2  Eb3  
F. Rôle d'apprenant-e et formateur-trice :  Fb1  Fb2  Fb3  
G. Rôle professionnel-le :  Gb1  Gb2  Gb3

**A la fin du module, l'étudiant-e sera capable de :**

**Gouvernance Clinique**

- Identifier les problèmes de qualité et de sécurité des soins, en comprendre les enjeux et comment les améliorer.
- Expliquer le concept général de gouvernance clinique, ses composantes et leurs buts.
- Identifier des projets ou des actions permettant d'améliorer la qualité des soins et la sécurité des patients.

**Système de gouvernance de la Santé en Suisse**

- Expliquer la gouvernance de la Santé en Suisse entre les différents partenaires que sont les assurances, l'Etat et les prestataires de soins.

**Droit du patient et éthique**

- Expliquer la complexité du système juridique suisse dans le domaine de la santé.
- Expliquer les interactions entre les acteurs du système de santé en Suisse (professionnels, assureurs, autorités) et la place de l'ostéopathie dans ce système.
- Citer les droits des patients et leur mise en œuvre dans la pratique d'une profession de santé.

**Promotion de la Santé**

- Expliquer les notions de promotion de la santé.

**Nutrition**

- Reformuler les principes de base d'une alimentation promotrice de santé.
- Décrire les recommandations nutritionnelles aux différentes étapes de la vie.
- Décrire les principes de base de l'alimentation équilibrée dans le cadre d'une activité sportive.
- Décrire les risques liés à certains comportements ou régimes alimentaires.
- Décrire les caractéristiques des principaux régimes alimentaires prescrits pour diverses pathologies (allergies/intolérances alimentaires et certaines maladies non transmissibles).

**Dopage**

## 5. Contenu et formes d'enseignement

**Promotion de la santé**

- Principes généraux de la promotion de santé
- Indicateurs principaux mesurables pour favoriser la promotion de la santé

**Gouvernance clinique**

- Qualité des soins.
- Sécurité des patients : analyse des incidents, gestion des risques, programmes.
- Gouvernance clinique.
- Implication des patients.
- Transparence.
- Comment renforcer la pratique clinique et limiter la variance de prise en charge - standardisation.
- Travail en équipe.
- Indicateurs d'évaluation de la qualité des soins.

**Droit du patient et éthique**

- Cadre juridique.
- Droit de la santé.
- Droits des patients.
- Secret professionnel.
- Confidentialité, secret et protection des données.



## Nutrition

- Equilibre alimentaire.
- Alimentation de l'enfant.
- Alimentation chez la femme gestante et allaitante.
- Alimentation des personnes âgées.
- Alimentation des sportifs.
- Modes alimentaires.
- Allergies – intolérances.
- Alimentation et maladies chroniques non transmissibles.
- Troubles des comportements alimentaires (TCA).

## Dopage

Modalités pédagogiques :  Cours magistraux  Ateliers  Self-learning

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation :  Oral  Examen écrit  QCM  QAD  Dossier écrit  Pratique

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible

Pas de remédiation

### Répétition : Appréciation ECTS = F

Modalités : L'étudiant-e a le choix de refaire l'examen lors de la session de rattrapage ou de suivre à nouveau le module avant de se représenter à l'examen.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir l'appréciation comprise entre A et E en cas de réussite, ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière ainsi que l'exmatriculation.

En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module fait foi.

## 8. Remarques

## 9. Bibliographie

## 10. Enseignants

Gouvernance clinique :  
Gouvernance et système de santé : Pierre Frachon  
Droit : Dr Ariane Ayer  
Nutrition : Armelle Grossrieder et J. Vorlet  
Dopage : Dr Nicolas Leuenberger  
Promotion de la Santé : Sandro Fossetti

**Nom du responsable de module :**  
Sandro Fossetti

**Descriptif validé le**  
16 septembre 2024

**Descriptif validé par**  
Pierre Frachon Sandro Fossetti

